

Envoi par courrier et par télécopieur : (418) 862-1082

Québec, le 25 juin 2003

Monsieur Éric Côté
Ville de Rivière-du-Loup
65, rue de l'Hôtel-de-ville, C.P. 37
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y7

Objet : Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Matane.

Monsieur,

En référence au dossier précité, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante :

- Est-ce que la ville de Rivière-du-Loup serait intéressée à recevoir à son LES des matières résiduelles en provenance de l'extérieur ? Si oui, quelle quantité le LES pourrait-il recevoir annuellement ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Danielle Dallaire
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission